

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01251

Numéro SIREN : 500 928 031

Nom ou dénomination : JOVAL

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001349

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001349**
n° de gestion : **2007B01251**
n° SIREN : **500 928 031 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 12/03/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

JOVAL - Société par actions simplifiée
route de Prades 66270 le Soler -FRANCE-

date de clôture : 31/10/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



559537

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 57 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		Route de Prades 66270 LE SOLER		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5					
		Néant ☐					
		Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 1 8					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	Pras d'établissement *	AB	29 796	AC	11 761		18 036
	Pras de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (*)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN	184 000	AO			184 000
	Constructions	AP	320 605	AQ	40 104		280 501
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	25 826	AU	7 008		18 819
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
TOTAL (II)		EJ	560 227	BK	58 872		501 355
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	570	BY		570
		Autres créances (3)	BZ	1 472	CA		1 472
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	10	CF		10
Comptes de régularisation	Disponibilités	CE	6 689	CG		6 689	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	332	CI		332	
	TOTAL (III)	CJ	9 073	CK		9 073	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Frais de remboursement des obligations	CM					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	ECARTS DE CONVERSION ACH *	CN					
		CO	569 301	IA	58 872		510 428
Renvois (1) Dont droit au bail				(3) Part à plus d'un an		CR	
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations			Stocks			
				Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du C) de général des impôts

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Neant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	10 140)	DA	10 140	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	67 360	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	1 014	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	E1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	269 246	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(14 008)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
TOTAL (II)			DL	333 752	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
TOTAL (III)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)			DR		
DETTES (-)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	152 008	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	E1	DV	21 726	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	2 674	
	Dettes fiscales et sociales		DY	269	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régularisation	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)			EC	176 677	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	510 428	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		EB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	EC		
		Écart de réévaluation libre	ED		
		Réserve de réévaluation (1976)	EE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	34 599		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 - BILAN obligatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (artich. 53 A
ou Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS				Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FG	20 769	FH		FI	20 769
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	20 769	FK		FL	20 769
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 504
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 513
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 219
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	25 112	
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant		dotations aux provisions *		GC	
		Pour risques et charges		dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(11 570)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	2 438
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	2 438
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 438)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(14 008)

(Réglementation - voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>JOVAL SAS</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Repuses sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices *										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	22 273
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	36 282
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(14 008)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY	
			produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *							HP	
			Crédit bail immobilier							HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	1 504
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives				A6	obligatoires			A9	
	(17)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(18)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs									Exercice N-1	
									Charges antérieures	Produits antérieurs	

^a Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS										Néant ☐ *			
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	29 796	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG	184 000	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	320 605	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	20 431	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	5 395	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	530 431	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	560 227	0H		0J			
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1				4			
INCORP	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		C0	29 796	D7	29 796	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV		IX		
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	184 000	LZ	184 000	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	320 605	MC	320 605	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	20 431	MO	20 431	
		Matériel de transport					IV		MP		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	5 395	MU	5 395	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NB		
	Avances et acomptes						NC		ND		NF		
	TOTAL III						IY		NG	530 431	NI	530 431	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		0W	
		Autres participations						I0		0X		0Z	
		Autres titres immobilisés						I1		2B		2D	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2G			
TOTAL IV						I3		NJ		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	560 227	0L	560 227		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le 3 1 1 0 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>JOVAL SAS</u>								Néant ☐ *			
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	5 802	EL	5 959	EM		EN	11 761		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	24 074	PN	16 030	PO		PQ	40 104		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	1 352	QE	2 043	QF		QG	3 396		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 533	QM	1 079	QN		QO	3 612		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	27 959	QV	19 152	QW		QX	47 112		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	33 761	ØP	25 112	ØQ		ØR	58 872		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorpo relles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc et am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SADE Experts-comptables janvier 2018 Etat préparatoire

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	I	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
- exceptionnelles		UJ	UK		
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du CGI					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

SAGE Expert-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N°2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise		JOVAL SAS		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Chients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	570	570			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	972	972		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	500	500			
	Charges constatées d'avance	VS	332	332			
	TOTAUX		VT	2 374	2 374		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	152 008	9 930	41 295	100 783	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	1 770			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 674	2 674			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	269	269			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	19 956	19 956			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	176 677	34 599	41 295	100 783	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 777	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAOEE Experts-comptables janvier 2018 - État préparatoire

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>JOVAL SAS</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	32 165	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	32 165	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	14 008	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	46 173	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis A1 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A.	YN	YO	
	ligne WT		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Expert-comptables janvier 2018 Etat préparatoire

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2018

Formulaire obligatoire l'art de 92 A
du Code général des impôts.

Désignation de l'entreprise : <u>JOVAL SAS</u>										Neant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(8 946)		Dividendes			ZD	(8 946)							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions			ZE								
	TOTAL I	OF	(8 946)		Report à nouveau			ZG	(0)							
										NB : le total I doit nécessairement être égal au total II		TOTAL II		ZH	(8 946)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) JS										YQ					
	- Engagements de crédit bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNIS	Sous-traitance										YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JS										YX					
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	922				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	5 590				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	6 513					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe d'habitation sur les produits pétroliers) ZS										YZ	2 219				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	2 219				
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2017) *										OB					
	Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK					
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP															
	Filiales et participations (liste au 2059 G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGD)															
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA															
	Plus-values à 15 % JK															
	Plus-values à 10 % JM															
	Groupe : résultat d'ensemble JD															
	Plus-values à 15 % JN															
Plus-values à 10 % JP																
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH																
N° SIRET de la société mère du groupe JJ																

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 57 A du code général des impôts)*

Designation de l'entreprise : JOVAL SAS					Neant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt. (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)		Court terme (9)	Long terme (10)		
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
II - Autres éléments 1 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés 2 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés 3 Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale 4 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectuée au lieu des résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets, faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans 5 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme déversées sans objet au cours de l'exercice 6 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme 7 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)			(A)		(B)	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)					(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)					(Ventilation par taux)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2031

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 238 C et 210 E du CGI

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine			Montant net des plus-values réahsées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant a réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 <i>quaterdecies</i> 1 ^{er} et 1 ^{quater} du CGI) (à préciser) au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

7

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Ongine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- neurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 219 A du Code général de l'impôt sur le revenu)

Designation de l'entreprise : JOVAL SAS Neant ☒

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 12,5 % ☒

1. Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2. Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

1. Sans être retiré de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
2. Sans être retiré de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées
3. Sans être retiré de la cession de certains titres dont le prix de revient est compris à 12,5 % (art. 219 A du Code général de l'impôt sur le revenu)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins values à 12,5 %	Imputations sur les plus values à long terme de l'exercice imposables à 12,5 %	Solde des moins values à 12,5 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins values nettes	N		
Moins values nettes à long terme	N 1		
Moins values nettes à long terme	N 2		
Moins values nettes à long terme	N 3		
Moins values nettes à long terme	N 4		
Moins values nettes à long terme	N 5		
Moins values nettes à long terme	N 6		
Moins values nettes à long terme	N 7		
Moins values nettes à long terme	N 8		
Moins values nettes à long terme	N 9		
Moins values nettes à long terme	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins values à reporter col J = S + D + F + G + H
	A 19 %, 15,5 % ou à 15 %	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I A sexies 0 du CGI)	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I A sexies 0 bis du CGI)			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme	N 1					
Moins-values nettes à long terme	N 2					
Moins-values nettes à long terme	N 3					
Moins-values nettes à long terme	N 4					
Moins-values nettes à long terme	N 5					
Moins-values nettes à long terme	N 6					
Moins-values nettes à long terme	N 7					
Moins-values nettes à long terme	N 8					
Moins-values nettes à long terme	N 9					
Moins-values nettes à long terme	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées à l'article 219 I A du Code général de l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 15 % (article 219 I A du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2017.

* Des moins-values concernent ces entreprises sont données dans la notice n° 2032.

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise <u>JOVAL SAS</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS										Néant ☒ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe													
Exercice ouvert le 01112017 et clos le 31102018										Données en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX			
Effectifs au sens de la CVAE *										EY			
Période de référence										GY			
Date de cessation										HR			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs													

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III l'au C G I)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/02/2018

N° SIRET

5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

JOVAL SAS

ADRESSE (voie)

Route de Prades

CODE POSTAL

66270

VILLE

LE SOLER

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DE OLIVERA

Prénom(s)

José Fernando

Nom marital

% de détention

99,26

Nb de parts ou actions

671

Naissance :

Date

10/06/1959

N° Département

99

Commune

Caldas da Rainha

Pays

Adresse :

N°

Voie

Route de Prades

Code Postal

66270

Commune

LE SOLER

Pays

FRANCE

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/10/2018

N° SIRET 50092803100045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270

VILLE

LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SADE Export-comptables Janvier 2018 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/12/2017 et clos le 31/10/2018		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐			
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ☐			
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ☐			
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER			
SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5		Mét :	
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Agences immobilières	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	
		Bénéfice imposable à 28%	
		Déficit 14 008	
Bénéfice imposable à 15 %			
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐	
		Zone franche urbaine ☐	
		Pôle de compétitivité ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	
		Autres dispositifs ☐	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2.5%			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AURIS CONSEIL 16 CHEMIN DE SAINT GAUDERIQUE 66330 CABESTANY			
Tél: 04 68 84 50 35		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date 13/02/2019	
		Lieu LE SOLER	
Tél:		Qualité et nom du signataire	
		Signature	

SAGE Experts-comptables janvier 2018 [Elaf.org.ma/for](http://elaf.org.ma/for)



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS

du 01/11/2017

Adresse Route de Prades 66270 LE SOLER

au 31/10/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**TOTALX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v notice ①)			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018 (total col 9 + total col 10) ⑩		- de l'exercice 2018. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À <u>LE SOLER</u> , le <u>13/02/2019</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Liste des Immobilisations

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Présenté en Euros

FRAIS D'ETABLISSEMENT												
Compte		201000 / 280100										
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette	
0001 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/01/2016	10 669,00		10 669,00	L 20,00	3 763,79	2 133,80	5 897,59			4 771,41	
0002 FRAIS NOTAIRE SOLER	26/06/2016	3 026,40		3 026,40	L 20,00	815,45	605,28	1 420,73			1 605,67	
0003 FRAIS AVOCAT MARTEILL	29/06/2016	2 893,00		2 893,00	L 20,00	774,68	578,60	1 353,28			1 539,72	
0004 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/08/2017	13 207,90		13 207,90	L 20,00	447,60	2 641,58	3 089,18			10 118,72	
Sous-total		29 796,30		29 796,30		5 801,52	5 959,26	11 760,78			18 035,52	

TERRAINS												
Compte	211000 / 281100											
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette	
0001 TERRAIN POLLESTRES	26/06/2015	59 000,00	59 000,00		N A 0,00						59 000,00	
0002 TERRAIN SOLER	26/01/2016	75 000,00		75 000,00	N A 0,00						75 000,00	
0003 TERRAIN ALFRED DE MUSSET	30/08/2017	50 000,00			N A 0,00						50 000,00	
Sous-total		184 000,00	59 000,00								184 000,00	

Compte		213000 / 281300		CONSTRUCTIONS								
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette	
0001 CONSTRUCTION POLLESTRES	26/06/2015	115 605,00		115 605,00	L 5,00	13 567,50	5 780,25	19 347,75			96 257,25	
0002 AC ALFRED DE MUSSET/LE SOLER	30/08/2017	95 000,00		95 000,00	L 5,00	804,86	4 750,00	5 554,86			89 445,14	
0003 CONSTRUCTION SOLER	01/11/2015	110 000,00		110 000,00	L 5,00	9 701,39	5 500,00	15 201,39			94 798,61	
Sous-total		320 605,00		320 605,00		24 073,75	16 030,25	40 104,00			280 501,00	

INSTAL./AGENC.DIVERS													
Compte	218100 / 281810		Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
Désignation													
0001 POLLESTRES ELECTRICITE		01/11/2015	1 475,00			1 475,00	L 10,00	295,00	147,50	442,50			1 032,50
0002 POLLESTRES PEINTURE		09/06/2016	4 242,13			4 242,13	L 10,00	591,54	424,21	1 015,75			3 226,38
0003 POLLESTRES SALLE DE BAIN		23/08/2016	1 484,72			1 484,72	L 10,00	176,51	148,47	324,98			1 159,74
0004 POLLESTRES PLOMBERIE		08/09/2016	600,00			600,00	L 10,00	68,83	60,00	128,83			471,17
0005 POLLESTRES AAI SALLE DE BAIN		03/10/2016	1 591,21			1 591,21	L 10,00	171,50	159,12	330,62			1 260,59
Sous-total			9 393,06			9 393,06		1 303,38	939,30	2 242,68			7 150,38

JOVAL SAS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Présenté en Euros

Compte 218120 / 281812		AMENAGEMENT ALFRE MUSSET									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 AMENAGEMENT MAISON SOLER AL	15/10/2017	11 038,01		11 038,01	L 10,00	49,06	1 103,80	1 152,86			9 885,15
Sous-total		11 038,01		11 038,01		49,06	1 103,80	1 152,86			9 885,15

Compte 218400 / 281840		MOBILIER									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 MOBILIERS POLLESTRES	26/06/2015	5 395,00		5 395,00	L 20,00	2 533,00	1 079,00	3 612,00			1 783,00
Sous-total		5 395,00		5 395,00		2 533,00	1 079,00	3 612,00			1 783,00

Total général	560 227,37	59 000,00	376 227,37	33 760,71	25 111,61	58 872,32					501 355,05
---------------	------------	-----------	------------	-----------	-----------	-----------	--	--	--	--	------------

Balance

JOVAL SAS

BALANCE GENERALE

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
101300	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE *		10 140,00		10 140,00
104100	PRIMES D'EMISSION *		67 360,00		67 360,00
106100	RESERVE LEGALE *		1 014,00		1 014,00
106800	AUTRES RESERVES *	8 946,41	278 192,46		269 246,05
129000	RESULTAT DE L'EXERCICE PERTE *	8 946,41	8 946,41		
164100	PRET 200831 04 *	9 777,38	161 785,12		152 007,74
165000	DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS *		570,00		570,00
165100	DEPOTS RECUS *		600,00		600,00
165200	DEPOT GARANTIE *		600,00		600,00
	Total 1	27 670,20	529 207,99		501 537,79
201000	FRAIS D'ETABLISSEMENT *	29 796,30		29 796,30	
211000	TERRAINS *	184 000,00		184 000,00	
213000	CONSTRUCTIONS *	320 605,00		320 605,00	
218100	INSTAL./AGENC.DIVERS *	9 393,06		9 393,06	
218120	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET *	11 038,01		11 038,01	
218400	MOBILIER *	5 395,00		5 395,00	
280100	AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT *		11 760,78		11 760,78
281300	AMORT CONSTRUCTIONS *		40 104,00		40 104,00
281810	AMORT.AG.CONS.DIVERS *		2 242,68		2 242,68
281812	AMORT AAI ALFRED DE MUSSET *		1 152,86		1 152,86
281840	AMORT. MOBILIER *		3 612,00		3 612,00
	Total 2	560 227,37	58 872,32	560 227,37	58 872,32
401000	FOURNISSEURS *	4 169,16	5 883,60		1 714,44
408100	FOURN FACTURES NON PARVENUES. *		960,00		960,00
411100	CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES *	570,00		570,00	
444000	ETAT IMPOTS S/BENEFICES *	972,00		972,00	
448610	CET *		269,00		269,00
455500	JOSE DE OLIVEIRA *	60,67	20 016,20		19 955,53
467200	NOTAIRE MAITRE CHANCE *	500,00		500,00	
486100	CHARGES CONSTATEES AVANCES *	601,14	268,95	332,19	
	Total 4	6 872,97	27 397,75	2 374,19	22 898,97
503100	ACTIONS TITRES COTES *	785,00	774,68	10,32	
512000	BANQUES *	27 299,67	20 610,87	6 688,80	
580000	VIREMENTS INTERNES	316,89	316,89		
	Total 5	28 401,56	21 702,44	6 699,12	
606110	ELECTRICITE	178,79		178,79	
615530	ENTRETIEN POLLESTRES	2 525,60		2 525,60	
615540	ENTRETIEN LE SOLER	1 070,30		1 070,30	
616000	ASSURANCE LE SOLER	181,87	45,47	136,40	
616110	ASSURANCE HAB POLLESTRES	398,56	164,53	234,03	
616120	ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	263,80	122,19	141,61	
616160	ASSURANCE PRET	1 176,48		1 176,48	
622610	HONORAIRES COMPTABLES	876,00		876,00	
622700	FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	46,37		46,37	
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	204,75	77,52	127,23	
635000	IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES II	213,00		213,00	
635220	TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 016,00		1 016,00	
635230	TAXES FONCIERES LE SOLER	990,00		990,00	
661160	INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEE	2 438,36		2 438,36	
681110	DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	5 959,26		5 959,26	
681120	DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	19 152,35		19 152,35	
	Total 6	36 691,49	409,71	36 281,78	
706100	LOYERS PETIT EDDY	132,00	7 200,00		7 068,00
706110	LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	133,00	7 200,00		7 067,00

JOVAL SAS**BALANCE GENERALE**

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Présentée en Euros

Compte	Libellé	Débit	Crédit	Solde débit	Solde crédit
706120	LOYERS		6 634,08		6 634,08
791000	TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION		1 504,30		1 504,30
	Total 7	265,00	22 538,38		22 273,38
	Total Général	660 128,59	660 128,59	605 582,46	605 582,46

Résultat au 31/10/2018 : Perte de 14 008,40 Euros

* Avec A Nouveaux.

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	20 769	14 567	6 202	42,58
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	20 769	14 567	6 202	42,58
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	20 769	14 567	6 202	42,58
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	20 769	14 567	6 202	42,58
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	6 513	2 701	3 812	141,13
Valeur ajoutée produite	14 256	11 866	2 390	20,14
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	68,64 %	81,46 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 219	2 605	- 386	-14,82
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	12 037	9 262	2 775	29,96
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	57,96 %	63,58 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 112	17 918	7 194	40,15
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante				
- Autres charges de gestion courante				
+ Transfert de charges d'exploitation	1 504		1 504	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-11 570	-8 656	- 2 914	33,66
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-55,71 %	-59,42 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	2 438	290	2 148	740,69
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-14 008	-8 946	- 5 062	56,58
Résultat courant / chiffre d'affaires	-67,45 %	-61,42 %		

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/10/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices				
Résultat net Comptable	-14 008	-8 946	- 5 062	56,58
Résultat net / chiffre d'affaires	-67,45 %	-61,42 %		

JOVAL SAS

Route de Prades
66270 LE SOLER

COMPTES ANNUELS
Exercice au 31/10/2018

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Bilan détaillé	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	5
<i>Capitaux Propres</i>	5
<i>Provisions pour risques et charges</i>	5
<i>Emprunts et dettes</i>	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat détaillé	8
Annexes	9
Liasse Fiscale	11
Liste des Immobilisations	33
Balance	35
Soldes intermédiaires de gestion	37

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise JOVAL SAS pour l'exercice du 01/11/2017 au 31/10/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

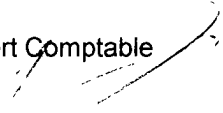
A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 38 pages, se caractérisent par les données suivantes :

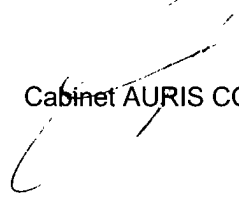
total du bilan	510 428,36 Euros
chiffre d'affaires	20 769,08 Euros
résultat net comptable	-14 008,40 Euros

Fait à CABESTANY
Le 13/02/2019

Signature de l'Expert Comptable



Cabinet AURIS CONSEIL



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	11 761	18 036	23 995	- 5 959
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	184 000		184 000	184 000	
Constructions	320 605	40 104	280 501	296 531	- 16 030
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	25 826	7 008	18 819	21 941	- 3 122
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	560 227	58 872	501 355	526 467	- 25 112
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				592	- 592
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	500		500	500	
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	10		10	785	- 775
Disponibilités	6 689		6 689	3 000	3 689
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	332		332	269	63
TOTAL (II)	9 073		9 073	6 688	2 385
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	569 301	58 872	510 428	533 155	- 22 727

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 140)	10 140	10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	67 360	67 360	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	1 014	1 014	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	269 246	278 192	- 8 946
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-14 008	-8 946	- 5 062
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	333 752	347 760	- 14 008
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	152 008	161 785	- 9 777
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 770	1 770	
. Associés	19 956	20 016	- 60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 674	1 554	1 120
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	269	269	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	176 677	185 395	- 8 718
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	510 428	533 155	- 22 727

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	29 796	11 761	18 036	23 995	- 5 959
201000 FRAIS D'ETABLISSEMENT	29 796		29 796	29 796	
280100 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		11 761	-11 761	-5 802	- 5 959
Terrains	184 000		184 000	184 000	
211000 TERRAINS	184 000		184 000	184 000	
Constructions	320 605	40 104	280 501	296 531	- 16 030
213000 CONSTRUCTIONS	320 605		320 605	320 605	
281300 AMORT CONSTRUCTIONS		40 104	-40 104	-24 074	- 16 030
Autres immobilisations corporelles	25 826	7 008	18 819	21 941	- 3 122
218100 INSTAL./AGENC.DIVERS	9 393		9 393	9 393	
218120 AMENAGEMENT ALFRE MUSSET	11 038		11 038	11 038	
218400 MOBILIER	5 395		5 395	5 395	
281810 AMORT.AG CONS.DIVERS		2 243	-2 243	-1 303	- 940
281812 AMORT AAI ALFRED DE MUSSET		1 153	-1 153	-49	- 1 104
281840 AMORT. MOBILIER		3 612	-3 612	-2 533	- 1 079
TOTAL (I)	560 227	58 872	501 355	526 467	- 25 112
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	570		570	570	
411100 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	570		570	570	
Fournisseurs débiteurs				592	- 592
401000 FOURNISSEURS				592	- 592
Etat, impôts sur les bénéfices	972		972	972	
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	972		972	972	
Autres	500		500	500	
467200 NOTAIRE MAITRE CHANCE	500		500	500	
Valeurs mobilières de placement	10		10	785	- 775
503100 ACTIONS TITRES COTES	10		10	785	- 775
Disponibilités	6 689		6 689	3 000	3 689
512000 BANQUES	6 689		6 689	3 000	3 689
Charges constatées d'avance	332		332	269	63
486100 CHARGES CONSTATEES AVANCES	332		332	269	63
TOTAL (II)	9 073		9 073	6 688	2 385
TOTAL ACTIF (0 à V)	569 301	58 872	510 428	533 155	- 22 727

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 14 101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	10 140 10 140	10 140 10 140	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104100 PRIMES D'EMISSION	67 360 67 360	67 360 67 360	
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	1 014 1 014	1 014 1 014	
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	269 246 269 246	278 192 278 192	- 8 946 - 8 946
Résultat de l'exercice	-14 008	-8 946	- 5 062
TOTAL (I)	333 752	347 760	- 14 008
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
. Emprunts 164100 PRET 200831 04	152 008 152 008	161 785 161 785	- 9 777 - 9 777
Divers 165000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS 165100 DEPOTS RECUS 165200 DEPOT GARANTIE	1 770 570 600 600	1 770 570 600 600	
Associés 455500 JOSE DE OLIVEIRA	19 956 19 956	20 016 20 016	- 60 - 60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES.	2 674 1 714 960	1 554 594 960	1 120 1 120
. Autres impôts, taxes et assimilés 448610 CET	269 269	269 269	
TOTAL (IV)	176 677	185 395	- 8 718
TOTAL PASSIF (I à V)	510 428	533 155	- 22 727

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	20 769		20 769	14 567	6 202	42,58
Chiffres d'affaires Nets	20 769		20 769	14 567	6 202	42,58
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 504		1 504	N/S
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)			22 273	14 567	7 706	52,90
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			6 513	2 701	3 812	141,13
Impôts, taxes et versements assimilés			2 219	2 605	- 386	-14,82
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			25 112	17 918	7 194	40,15
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			33 843	23 223	10 620	45,73
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-11 570	-8 656	- 2 914	33,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			2 438	290	2 148	740,69
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			2 438	290	2 148	740,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 438	-290	- 2 148	740,69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-14 008	-8 946	- 5 062	56,58

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 273	14 567	7 706	52,90
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	36 282	23 513	12 769	54,31
RESULTAT NET	-14 008	-8 946	- 5 062	56,58
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	20 769		20 769	14 567	6 202	42,58
706100 LOYERS PETIT EDDY	7 068		7 068	7 067	1	0,01
706110 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	7 067		7 067	7 500	- 433	-5,77
706120 LOYERS	6 634		6 634		6 634	N/S
Chiffre d'affaires Net	20 769		20 769	14 567	6 202	42,58

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Reprises sur amortissements et provisions, transfe	1 504		1 504	N/S
791000 TRANSF CHARGES D'EXPLOITATION	1 504		1 504	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	22 273	14 567	7 706	52,90
Autres achats et charges externes	6 513	2 701	3 812	141,13
606110 ELECTRICITE	179	179		0,00
606300 ACHATS FOURN.ENTRET.PETIT EQUIPEMENT		10	- 10	-100
615530 ENTRETIEN POLLESTRES	2 526	240	2 286	952,50
615540 ENTRETIEN LE SOLER	1 070	217	853	393,09
616000 ASSURANCE LE SOLER	136	235	- 99	-42,13
616110 ASSURANCE HAB POLLESTRES	234	220	14	6,36
616120 ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	142		142	N/S
616160 ASSURANCE PRET	1 176	147	1 029	700,00
622610 HONORAIRES COMPTABLES	876	996	- 120	-12,05
622700 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	46	45	1	2,22
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	127	411	- 284	-69,10
Impôts, taxes et versements assimilés	2 219	2 605	- 386	-14,82
635000 IMPOTS TAXES VERSEMENTS. ADM DES IMPOTS	213	198	15	7,58
635220 TAXE FONCIERE POLLESTRES	1 016	1 233	- 217	-17,60
635230 TAXES FONCIERES LE SOLER	990	957	33	3,45
635240 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET		217	- 217	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	25 112	17 918	7 194	40,15
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	5 959	3 765	2 194	58,27
681120 DOT.AMORT IMMO CORPORELLES	19 152	14 152	5 000	35,33
Total des charges d'exploitation (II)	33 843	23 223	10 620	45,73
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-11 570	-8 656	- 2 914	33,66
Intérêts et charges assimilées	2 438	290	2 148	740,69
661160 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIMILEES	2 438	290	2 148	740,69
Total des charges financières (VI)	2 438	290	2 148	740,69
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 438	-290	- 2 148	740,69
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-14 008	-8 946	- 5 062	56,58
Total des Produits (I+III+V+VII)	22 273	14 567	7 706	52,90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 282	23 513	12 769	54,31
RESULTAT NET	-14 008	-8 946	- 5 062	56,58

Annexes

JOVAL SAS**ANNEXE**

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 510 428,36 E.

Le résultat net comptable est une perte de 14 008,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/02/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

JOVAL SAS**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/11/2017 au 31/10/2018

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AURIS CONSEIL, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par JOVAL SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/10/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	510 428
Chiffre d'affaires hors taxes	20 769
Résultat net de l'exercice (perte)	-14 008

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AURIS CONSEIL
Fait à CABESTANY le 13/02/2019

JOVAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10140 euros
siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER
RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU : 11 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Lundi 11 mars,
Quinze heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Présents : **José DE OLIVEIRA, propriétaire de 671 parts sociales,**
 Valéria DE OLIVEIRA, propriétaire de 5 parts sociales,

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.

Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du rapport établi par la gérance,
- 2) Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2018 et quitus à la gérance,
- 3) Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2018.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2018, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à **-14008.40 euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

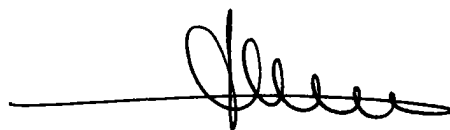
TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

José DE OLIVEIRA



Valéria DE OLIVEIRA



[https://www.mondialrelay.com/ww2/PDF/StickerMaker2.aspx?ens=EC00518749&expedition=42511297&lg=FR&form](https://www.mondialrelay.com/ww2/PDF/StickerMaker2.aspx?ens=EC00518749&expedition=42511297&lg=FR&format=A4&src=AA99E3DCCAC1410420FFAC69AC973B4D)

Envoy?? de mon iPhone